

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 20 octobre 2020

Réseau postal

## La future filiale en partenariat de Vernayaz s'installera dans le Denner Satellite

Dès le 18 janvier 2021, les habitantes et habitants de Vernayaz pourront effectuer leurs transactions postales auprès de la filiale en partenariat implantée dans le Denner Satellite et profiter ainsi d'horaires élargis.

La société et les modes de vie évoluent aujourd'hui au rythme des ordinateurs et autres smartphones. Les personnes qui déposent leurs lettres et leurs colis ou effectuent leurs paiements au guichet postal sont de moins en moins nombreuses. Comme partout en Suisse, ce constat touche la filiale traditionnelle de Vernayaz avec notamment une baisse de 25% des versements et de 61% des lettres déposées aux guichets depuis 2010. Pour assurer une présence dans le village tout en élargissant ses horaires, la Poste a choisi d'implanter sa future filiale en partenariat dans le Denner Satellite, dès le 18 janvier 2021.

### Des horaires d'ouverture élargis

Ainsi les clients pourront continuer à effectuer leurs transactions postales dans ce commerce située près de chez eux. Ils bénéficieront d'horaires d'ouverture élargis, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le samedi de 7h30 à 17 heures. La mise en place d'une filiale en partenariat, proche de l'actuel office de poste, ne devrait pas chambouler les habitudes des clients puisque le partenaire se situe dans le même bâtiment que l'office actuel. Au contraire, elle offre l'avantage pour eux de pouvoir exécuter leurs opérations postales tout en effectuant leurs achats auprès de ce commerce de proximité. C'est une solution locale idéale.

Une quinzaine de jours avant l'ouverture de la filiale, un tout-ménage, contenant les informations sur les prestations disponibles et les horaires d'ouverture, sera distribué à la population concernée.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les autorités de Vernayaz et la Poste depuis avril 2018. Estimant que la filiale en partenariat n'était pas une alternative à l'office de poste, les autorités municipales ont fait recours auprès de la commission fédérale de la Poste (PostCom). Dans sa recommandation du 27 août dernier, l'organe de surveillance estime que la solution proposée peut être appliquée.

### Renseignements

Laurent Savary  
Responsable communication pour la Suisse romande  
076 568 23 22